

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

**LE SECRETAIRE GENERAL**

--

**MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL A L'OCCASION DE LA JOURNEE  
INTERNATIONALE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE  
22 mai 2009**

Le déclin de la diversité biologique à l'échelle mondiale demeure alarmant, malgré l'accord, lors du Sommet mondial pour le développement durable, de réduire, d'ici à 2010, le rythme de perte de la diversité biologique. Parmi les principales causes de cette perte figurent le déboisement, la modification des habitats et la dégradation des terres, souvent liés à l'impact croissant des changements climatiques. La propagation des espèces exotiques envahissantes représente une autre menace, qui constitue l'axe principal de la célébration de la Journée internationale de la diversité biologique cette année.

Conséquence indésirable de la mondialisation, les espèces exotiques nuisent aux services dispensés par les écosystèmes, aux moyens de subsistance et aux économies du monde entier. A lui seul, le gouvernement de l'Afrique du Sud dépense actuellement près de 60 millions \$US par an pour tenter d'éliminer des plantes, telles que les acacias, qui envahissent des terres agricoles et des systèmes fluviaux précieux ainsi que d'importants sites touristiques comme le Royaume floral du Cap.

Dans les grands lacs d'Amérique du Nord, la moule zébrée porte atteinte à la navigation, aux pêches et à la production d'énergie électrique. Dans les îles du Pacifique, les rats provenant de navires étrangers sont en train d'exterminer les oiseaux indigènes. Dans nombre de pays africains, la jacinthe d'eau obstrue les lacs et les rivières, au détriment de la vie aquatique et des communautés et industries qui en bénéficient.

On compte bien d'autres exemples de la façon dont les espèces exotiques peuvent nuire à la diversité biologique indigène, à l'agriculture, à la foresterie, à la pêche et même à la santé humaine. Ces menaces risquent d'être exacerbées par d'autres facteurs de perte de diversité biologique et par les changements climatiques en particulier. Les conséquences pour la réduction de la pauvreté, le développement durable et les Objectifs du Millénaire pour le développement en sont profondes.

La Convention sur la diversité biologique s'attaque au danger que présentent les espèces exotiques envahissantes en établissant des priorités et des lignes directrices mondiales, en échangeant des informations et des connaissances spécialisées, et en contribuant à coordonner l'action internationale. La méthode de contrôle la plus rentable et la plus réalisable est la prévention. Pour réussir, cette stratégie nécessite une collaboration entre les gouvernements, les secteurs économiques et les organisations non gouvernementales et internationales. En effet, les pays ne peuvent prévenir les invasions

que lorsqu'ils savent quelles espèces sont susceptibles d'envahir, d'où elles viennent et les meilleures solutions de gestion pour les traiter.

Les individus ont, eux aussi, une responsabilité. Le respect de la réglementation douanière et de quarantaine empêche la propagation des insectes nuisibles, des mauvaises herbes et des maladies. Il suffit d'appliquer une règle simple : laisser les organismes vivants dans leurs habitats naturels et ne rapporter chez soi que des souvenirs.

L'année prochaine est l'Année internationale de la diversité biologique. Celle-ci sera marquée notamment par un débat de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies et par la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui aura lieu à Nagoya, au Japon. Ces événements contribueront à modeler les futures stratégies de conservation des écosystèmes de la planète. Le contrôle des espèces exotiques envahissantes et la lutte contre les autres causes de perte de diversité biologique sont une nécessité de plus en plus impérieuse. Je prie instamment tous les gouvernements, toutes les organisations et tous les individus de redoubler leurs efforts pour protéger la vie sur terre.